



UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

CHRÉTIENS DU JAPON, DEUX SIÈCLES ET DEMI DE CONFINEMENT

Du XVII^e au XIX^e siècle, des chrétiens japonais vécurent dans une clandestinité complète et se transmirent la foi de génération en génération, privés de prêtres et de sacrements. Cette expérience est unique dans l'histoire...

A partir de 1859, après plus de deux siècles de fermeture absolue à l'influence occidentale en général, et chrétienne en particulier, le Japon commence à entrouvrir ses portes à des visiteurs étrangers¹, parmi lesquels prennent vite place des aumôniers et des religieux.

L'abbé Bernard Petitjean est l'un d'eux. Après un passage par les îles Ryukyu, puis par le grand port de Yokohama, il arrive à Nagasaki en 1863 où il commence par donner des

cours de français. Malgré un climat encore menaçant, il entreprend d'y bâtir une église en l'honneur des 26 martyrs crucifiés sur place le 5 février 1597, dont Paul Miki, que Pie IX venait tout juste de canoniser.

Quelques semaines après l'inauguration, en 1865, le missionnaire a la surprise de voir s'approcher de lui des personnes de modeste condition, pêcheurs ou artisans, qui lui révèlent sous le sceau du secret que la croix qui se dresse dans l'église ressemble beaucoup à celles qu'ils détiennent clandestinement dans leurs masures, transmises de père en fils au fil des décennies. « *Notre cœur ne diffère pas du vôtre* » lui disent-ils. L'abbé Petitjean est stupéfait par cette rencontre.

Grandes vagues de persécutions

Comme tout le monde, il pensait que toute présence chrétienne avait été éradiquée depuis le début du

(1) En 1859, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Russie et la France furent autorisés à envoyer des négociants dans les ports de Yokohama, Nagasaki et Hakodate. Dès 1859, des entrepreneurs suisses visitent le Japon ou s'y installent pour y développer un commerce horloger (Cf. Ariane Maradan, *François Perregaux, pionnier de l'horlogerie suisse au Japon*, La Chaude-Fonds, Girard-Perregaux, 2009).

XVII^e siècle et les grandes vagues de persécutions, systématisées par le décret de 1614 signé par le shogun Ieyasu. Avidé d'en savoir plus, et prenant garde à ne pas les mettre en danger, l'abbé Petitjean entreprend d'en savoir plus sur ces chrétiens inconnus et ne tarde pas à identifier 25 villages dans lesquels on professe toujours la foi en Jésus-Christ.

Dépourvus de prêtres, privés de sacrements – à l'exception du baptême – menacés en permanence par la dénonciation ou l'arrestation, ces

kakure kirishitan – ou « chrétiens cachés » – ont néanmoins préservé une étonnante religiosité, pas toujours très orthodoxe, mais fondamentalement guidée par la croix, des bribes de prières et des souvenirs de l'Écriture sainte.

Nommé vicaire apostolique du Japon en 1866, Mgr Petitjean n'a guère le temps d'exercer son ministère : le christianisme est de nouveau interdit par le gouvernement impérial. Il est expulsé et une dernière vague de persécutions s'abat sur l'archipel.



En 1614, le Shogun Tokugawa Hidetada produit un édit “qui n’a d’autre but que la suppression pure et simple du catholicisme”, jugé incompatible avec les traditions japonaises. Les missionnaires doivent être renvoyés vers Nagasaki et, de là, vers Macao, en Chine. Les chrétiens japonais doivent abjurer et retourner aux religions nationales. De nombreux missionnaires et fidèles refusent de se soumettre et entrent dans la clandestinité. La persécution des chrétiens devient de plus en plus intense et cruelle. Les églises sont détruites, les chrétiens décapités ou crucifiés. Le 10 septembre 1622, a lieu “le Grand martyre de Nagasaki”, dans lequel deux jésuites, deux franciscains et 33 fidèles sont cloués en croix. Diverses représentations de cet épisode feront le tour de la chrétienté.

Elle ne prend fin qu'en 1873. Définitivement.

“Kakure kirishitan”

C'est alors qu'on a réellement pu documenter l'étonnante expérience qui fut celle des *kakure kirishitan*. Dès 1629, pour identifier les chrétiens, les autorités imposent la méthode du *fumie*, qui consiste à imposer de piétiner de larges médailles en bois ou en cuivre représentant le Christ ou la Vierge. Ceux qui hésitent ou refusent sont immédiatement torturés et mis

à mort, dont beaucoup en étant précipités dans le cratère du mont Uzen, un volcan en activité situé non loin de Nagasaki.

Nombreux sont ceux qui optent pour la voie du martyr – on ne saura sans doute jamais combien ni qui – mais d'autres choisissent de composer. Avec ceux, rares, qui par hasard échappent à cette sélection, ils composent le noyau des *kakure kirishitan*. Cette décision, qui s'avère moins héroïque que celle de l'obla-

Mgr Bernard-Thadée Petitjean (1829-1884), ordonné prêtre le 21 mai 1853, est pendant près de deux ans professeur au petit séminaire, puis exerça son ministère dans la paroisse de Verdun-sur-le-Doubs (1854-1856).

Nommé missionnaire apostolique en 1856, il prêche dans de nombreuses paroisses. Le 27 décembre 1858, il est désigné pour être aumônier des religieuses du Saint-Enfant-Jésus à Chauffailles. En 1859 il entre au Séminaire des Missions-Etrangères, et le 13 mars 1860 il part pour le Japon.

Après un séjour de deux ans aux îles Riu-kiu (Lieou-kieou), il se rend en 1863, d'abord à Yokohama, puis à Nagasaki. Il y est professeur de français et collabore à la construction de l'église dédiée aux 26 Martyrs japonais inaugurée le 19 février 1865. C'est dans cette église que, le 17 mars suivant, il rencontre des descendants d'anciens chrétiens japonais qui se font connaître à lui.

Il se met aussitôt à l'œuvre pour retrouver leurs principaux groupements. Dès le 8 juin, il en connaît 25, et 7 de ses “baptiseurs” se sont mis en relations avec eux. Le Souverain Pontife, informé de cet heureux événement, le nomme vicaire apostolique du Japon, le 11 mai 1866. Le 21 octobre suivant, l'élu reçoit à Hong-kong la consécration épiscopale.

Il meurt à Nagasaki le 7 octobre 1884 et est enterré dans le sanctuaire de l'église des 26 Martyrs, au pied de l'autel, où 19 ans auparavant les anciens chrétiens japonais s'étaient révélés à lui.

(Institut de recherche France-Asie)



tion, est néanmoins celle qui permet à la foi chrétienne de demeurer au Japon. Dans l'ombre, certes, mais de demeurer. Durant près de deux siècles et demi, ces chrétiens cachés vont continuer à ruser pour pouvoir exercer leur foi.

Ils honorent ainsi des statues d'apparence bouddhiste qui, si on les observe de plus près, sont en réalité des représentations chrétiennes. C'est le cas en particulier des statues de Maria Kannon qui fusionnent les traits de la Vierge Marie avec ceux d'une divinité féminine vénérée en Chine et au Japon. Les chants traditionnels sont adaptés pour inclure des versets christianisés. Lors des funérailles, des prières de pénitence sont récitées après le départ du moine bouddhiste venu officier. L'ancien, enfin, remplace le prêtre et occupe les fonctions du "baptiseur".

Transmission orale

Les exemples de ce type sont nombreux et témoignent du profond désir de cette communauté de ne pas se laisser dissoudre, même de façon non violente, quitte il est vrai à friser souvent avec le syncrétisme. La capacité des *kakure kirishitan* à composer avec cet environnement coercitif n'aurait sans doute pas permis leur survie, si elle ne s'était pas articulée étroitement avec un souci de la transmission orale. Les fidèles se transmettent le *Credo*, des prières mariales, des versets

des évangiles et les récitent dans les recoins de leurs logis. Aucun écrit ou imprimé ne doit être trouvé par les hommes de l'empereur, même si un ouvrage fameux inspiré du récit biblique et qui daterait du début du XIX^e siècle, *Du commencement du ciel et de la terre*, a pu être transmis à l'abbé Petitjean.

0,5 % de la population

A partir de 1873, lorsque les *kakure kirishitan* peuvent de nouveau exercer leur foi en toute liberté, une grande partie d'entre eux – certains disent la moitié – refusent de rejoindre l'Église catholique, attachés qu'ils étaient au maintien de leur culte en l'état, et en particulier à celui des ancêtres qui s'y était greffé. Leurs descendants continuent de former une minuscule communauté au Japon, de plus en plus jouée et sans doute vouée à l'extinction. Ceux qui ont rejoint Rome sont les ancêtres des catholiques japonais d'aujourd'hui, qui représentent environ 0,5 % de la population, et que le pape François, lors de son voyage en novembre 2019, appelait à se sentir « *appelés à écouter quotidiennement le message proclamé par saint Paul Miki du haut de sa croix, et à partager avec tous les hommes et toutes les femmes la joie ainsi que la beauté de l'Évangile, Chemin, Vérité et Vie* ».

GUILLAUME BONNET

(*France Catholique*,
n° 3674 – 27/03/2020)